



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.



NOTE D'INFORMATION

Neuvième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP

Le rôle des jeunes dans l'accélération de la réalisation des ODD par la transformation numérique et l'innovation

15-17 septembre 2023, Hanoï (Viet Nam)

CONTEXTE

En 2010, les Parlements membres de l'UIP ont adopté une résolution historique intitulée *La participation des jeunes au processus démocratique* lors de la 122^e Assemblée générale de l'UIP à Bangkok (Thaïlande). Celle-ci stipule que la réalisation d'une démocratie véritable exige une participation pleine et active des jeunes et des organisations de la jeunesse aux processus démocratiques aux niveaux local, national, régional et international. Dans cette optique, l'UIP a créé en 2013 le Forum des jeunes parlementaires, un organe officiel et permanent destiné à renforcer la représentation des jeunes dans les parlements et au sein de l'UIP, en termes tant quantitatifs que qualitatifs.

En 2014, l'UIP a mis en place le mécanisme de la Conférence mondiale annuelle pour : 1) renforcer le rôle des jeunes parlementaires et la participation des jeunes aux activités parlementaires ; 2) formuler des recommandations sur les activités et le programme de l'UIP en tenant compte du point de vue des jeunes ; et 3) contribuer aux efforts de mise en réseau, de solidarité et de renforcement des capacités, en élargissant l'approche des jeunes aux questions d'intérêt commun.

Les huit dernières conférences mondiales ont porté sur différents thèmes, notamment : la participation des jeunes à la vie politique et au processus démocratique (Suisse, 2014) ; la démocratie, la paix et la prospérité (Japon, 2015) ; les objectifs de développement durable (Zambie, 2016) ; l'inclusion économique, sociale et politique (Canada, 2017) ; la promotion de la durabilité et la protection des intérêts des générations futures (Azerbaïdjan, 2018) ; la réalisation des ODD et l'autonomisation des jeunes grâce à la protection sociale (Paraguay, 2019) ; la place des jeunes dans la reprise post-COVID-19 (2021, conférence en ligne) ; la lutte contre les changements climatiques (Égypte, 2022).

Suite au succès des conférences précédentes, la neuvième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP se tiendra au Viet Nam sur le thème *Le rôle des jeunes dans l'accélération de la réalisation des ODD par la transformation numérique et l'innovation*.

LIEU ET DATE

La neuvième Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP se tiendra du 14 au 18 septembre 2023 au Viet Nam.

Les séances de travail officielles de la Conférence se dérouleront au Centre national des congrès (CNC) de Hanoï (Viet Nam), les 15 et 16 septembre 2023.

D'autres activités et événements seront spécifiés dans le programme de la Conférence.

PARTICIPATION

Tous les Parlements membres de l'UIP seront invités à envoyer une délégation de jeunes parlementaires (**âgés de moins de 45 ans**) pour participer à la Conférence. En règle générale, chaque délégation de parlement monocaméral peut compter jusqu'à quatre membres. Les parlements bicaméraux peuvent inscrire jusqu'à huit parlementaires. Les parlements sont invités à envoyer une délégation représentant équitablement les deux sexes, comprenant au maximum deux membres du personnel parlementaire.

Les Membres associés et les Observateurs de l'UIP spécialisés dans les questions concernant les jeunes sont également invités à prendre part à la Conférence, tout comme un nombre restreint d'associations, d'organisations et de parlements régionaux et internationaux de jeunes.

DÉROULEMENT DES DÉBATS

Conformément à la pratique de l'UIP, tous les délégués bénéficieront du même temps de parole. Pour rendre les débats aussi fructueux, enrichissants et respectueux que possible, les règles suivantes seront appliquées :

- Il ne sera pas établi de liste d'intervenants pour les points de l'ordre du jour. Les présidents de séance établiront une liste d'intervenants parmi les participants qui demanderont la parole au début d'une réunion-débat. Ils dresseront cette liste en tenant compte de la diversité des sexes et des régions.
- Il sera demandé aux participants de ne pas lire des déclarations rédigées à l'avance, mais plutôt de prendre la parole spontanément pour créer des échanges animés. Sous réserve des dispositions que pourront prendre les présidents de séance au vu des circonstances, les participants pourront apporter des contributions orales qui ne devront pas dépasser trois minutes. Ils pourront s'exprimer plusieurs fois sur chaque point, en particulier pour répondre à d'autres interventions.
- Les participants s'abstiennent de tenir des propos injurieux diffamatoires, intolérants, sexistes, racistes, xénophobes ou incitant à la haine et à la violence. Les présidents de séance ont le droit de rappeler à l'ordre un intervenant qui ne s'en tient pas au sujet traité ou qui porte préjudice au débat par l'utilisation de propos injurieux, discriminatoires ou haineux. Si le trouble persiste ou si une nouvelle infraction est commise, l'intervenant peut se voir refuser le droit de continuer à s'exprimer. Le président peut décider de désactiver le microphone de l'intervenant.

LANGUES ET INTERPRÉTATION

Les langues officielles de l'UIP sont l'anglais et le français. Néanmoins, l'interprétation simultanée sera assurée depuis et vers l'arabe, l'anglais, le français et l'espagnol.

L'Assemblée nationale du Viet Nam (l'hôte) fournira un système d'interprétation simultanée (SIS) pour les langues susmentionnées. Un nombre limité de cabines d'interprétation supplémentaires sera mis à la disposition des délégations ayant besoin d'une interprétation dans une langue autre que celles qui sont énumérées. Si elles ont besoin d'une cabine d'interprétation, elles devront en faire la demande en remplissant la section B du formulaire de voyage (annexe 1) et l'envoyer par courrier électronique à l'hôte ; les délégations prendront en charge les frais de location de cabine et les honoraires de leurs interprètes.

La location d'une cabine d'interprétation est facturée à l'heure. Le tarif de location des cabines sera publié en temps utile. L'attribution des cabines d'interprétation se fera selon l'ordre de réception des demandes, et le paiement devra être effectué directement auprès du prestataire de services et après confirmation de ce dernier.

Les langues de travail pour les activités et événements autres que les séances de la Conférence seront l'anglais ou le français.

INSCRIPTIONS

Les parlements et les organisations invités à la Conférence sont priés d'inscrire leurs participants en ligne d'ici au 25 août 2023 au moyen du lien suivant : registration.ipu.org/event/f4003bb9-06fe-4e5c-af7e-e02f31e27791/regProcessStep1. Veuillez noter que **les inscriptions effectuées après cette date ne seront pas garanties**.

Afin de faciliter les services d'accueil à l'arrivée et au départ et les autres dispositions logistiques prises par l'hôte, les délégations sont également priées de remplir le formulaire de voyage (annexe 1) et d'indiquer pour chaque individu sa participation à l'excursion dans la baie d'Ha Long le 17 septembre 2023 (à compléter en cliquant sur le lien d'inscription fourni ci-dessus).

Pour toute question, les coordonnées de l'UIP et de l'hôte figurent ci-dessous :

Union interparlementaire	Secrétariat national de l'Assemblée nationale du Viet Nam
5, Chemin du Pommier 1218 Grand-Saconnex - GENÈVE Case postale 330 Suisse Courriel : postbox@ipu.org Tél. : +41 22 919 41 50	Assemblée nationale du Viet Nam Doc Lap, Ba Dinh District HANOÏ Viet Nam Case postale : 10000 Viet Nam Courriel : Gcyp9vn@gmail.com

VISAS

Tous les délégués à la Conférence pénétrant sur le territoire vietnamien doivent être en possession d'un passeport d'une validité minimum de six mois à compter de la date d'entrée. Les délégués de certains pays ou territoires peuvent également avoir besoin d'un visa pour entrer au Viet Nam. Les options suivantes permettent de demander un visa pour le Viet Nam :

1. Demander un visa directement à l'ambassade ou au consulat du Viet Nam dans votre pays de résidence ou de séjour (liste des missions diplomatiques vietnamiennes à l'étranger : omw.mofa.gov.vn/en-us/Pages/default.aspx)
2. Demander un visa auprès d'une agence de voyage ou d'un tour opérateur affilié à l'ambassade ou au consulat du Viet Nam.
3. Demander un visa électronique par l'intermédiaire du système de visa électronique du Gouvernement vietnamien. Consulter à cet effet le site web du ministère vietnamien de l'Immigration à l'adresse suivante : evisa.xuatnhapcanh.gov.vn/web/guest/trang-chu-ttdt
4. Demander un visa au poste-frontière à l'arrivée au Viet Nam. Pour cela, les demandeurs doivent préparer les documents nécessaires tels que leur passeport, une photo d'identité, le formulaire de demande de visa et tout autre document requis (notamment une copie de la lettre d'invitation émise conjointement par l'hôte et l'UIP), remplir et soumettre le formulaire de demande de visa accompagné des documents requis au poste-frontière. Le délai de traitement peut varier selon les cas.

Au cas où une assistance supplémentaire serait nécessaire pour la procédure de visa, il est conseillé aux délégués de remplir le formulaire d'inscription relatif au visa pour le Viet Nam fourni par le Parlement hôte et de l'envoyer, accompagné d'une copie du passeport et des billets d'avion des participants concernés, à l'Assemblée nationale du Viet Nam, à l'adresse suivante : thuann@quochoi.vn. Ce document est disponible sur le site web de la Conférence : <https://www.ipu.org/fr/event/neuvieme-conference-mondiale-des-jeunes-parlementaires#event-sub-page-documents>.

HÉBERGEMENT

Les coûts du transport aérien, d'hébergement et des repas sont à la charge des délégués. Les hôtels suivants ont été choisis pour héberger les délégués à la neuvième Conférence mondiale des jeunes parlementaires à des tarifs préférentiels :

Hôtel	Type	Tarif net (USD)
Hyatt Regency West Hanoi Adresse : 36 Le Duc Tho, My Dinh 2, Nam Tu Liem, Hanoi, Viet Nam Site web : www.hyattregencywesthanoi.com Contact : +84 24 6270 1234	Grand lit	127
	Lit double	137
	Chambre simple, grand lit Deluxe	144
	Chambre lits jumeaux Deluxe	156
	Suite simple Regency	208
JW Marriott Hotel Hanoi Adresse : 8 Do Duc Duc, Me Tri, Nam Tu Liem, Hanoi, Viet Nam Site web : www.marriott.com/event-reservations/reservation-link.mi?id=1689066400053&key=GRP&app=resvlink Contact : +84 24 3833 5588 ou mhrs.hanjw.reservation@marriott.com	Chambre simple Deluxe	172
	Chambre double Deluxe	197
	Chambre simple Exécutive	245
	Suite Deluxe	350

	Suite Exécutive	392
Hanoi Daewoo Hotel Adresse : 360 Kim Ma, Ba Dinh, Hanoï, Viet Nam Site web : www.daewoohotel.com/ Contact : +84 24 3831 5000 ou info@hanoidaewoohotel.com	Chambre simple Deluxe	89
	Chambre double Deluxe	95
Grand Plaza Hanoi Hotel Adresse : 117 Tran Duy Hung, Trung Hoa, Cau Giay, Hanoï, Viet Nam Site web : www.grandplazahanoi.com/ Contact : +84 24 3562 6999 ou info@grandplazahanoi.com	Chambre simple Deluxe	100
	Chambre double Deluxe	100
	Suite simple Parlor	180
	Suite lits jumeaux Parlor	200

1. Les tarifs sont exprimés en USD par chambre et par nuitée (petit déjeuner compris).
2. Toutes les taxes sont comprises.
3. Les paiements sont effectués directement à l'hôtel.

Pour bénéficier des tarifs préférentiels, il est conseillé aux délégués d'effectuer leurs réservations d'hôtel pour la Conférence en suivant le lien form.jotform.com/231767661835466.

Les hôtels n'attribuant qu'un nombre limité de chambres aux délégués de la Conférence, les demandes de réservation seront traitées dans l'ordre de leur réception. Il est recommandé aux délégués de réserver leur hébergement le plus tôt possible, bien que le nombre total de chambres disponibles dans tous les hôtels figurant sur la liste soit suffisant pour accueillir l'ensemble des participants à la Conférence.

VOLS ET SERVICES D'ACCUEIL

Les délégués sont responsables de l'organisation et du financement de leur propre voyage en avion jusqu'à leur destination finale, Hanoï (Viet Nam).

Aux points d'entrée et de sortie du pays (y compris dans les aéroports de transit au Viet Nam), les délégués seront assistés lors des formalités d'immigration et des transferts entre les terminaux nationaux et internationaux.

L'hôte mettra en place des guichets d'information à l'aéroport international de Noi Bai (Hanoï) et dans les hôtels recommandés dans un délai déterminé en fonction des horaires de vol des délégations participant à la Conférence.

À l'arrivée et au départ de l'aéroport international de Noi Bai (Hanoï), les délégués seront accueillis par le personnel et les agents de liaison de l'hôte dans la zone de récupération des bagages. Au départ de l'aéroport international de Noi Bai (Hanoï), le personnel de l'hôte et les agents de liaison assisteront les délégués en salle d'embarquement. Ces services ne seront disponibles qu'entre le 14 et le 18 septembre 2023.

Afin de faciliter l'entrée/la sortie à l'arrivée/au départ ainsi que les transferts entre l'aéroport et les hôtels recommandés, il est impératif que les délégués fournissent leurs informations de vol en remplissant le formulaire de voyage (annexe 1) et le renvoient au Secrétariat au plus tard le 30 août 2023. À noter que le transport sera assuré exclusivement pour les délégués séjournant dans les hôtels figurant sur la liste ci-dessus.

TRANSPORT LOCAL

L'hôte assurera les transferts entre l'aéroport international de Noi Bai (Hanoï) et les hôtels figurant sur la liste entre le 14 et le 18 septembre 2023.

Les délégués exigeant un transport privé sont invités à contacter leur ambassade à Hanoï, ou à prendre leurs propres dispositions et à en assumer le coût.

L'hôte assurera le transport vers les lieux des événements officiels, tel que spécifié dans le programme de la Conférence. Des navettes seront organisées entre les hôtels figurant sur la liste et le lieu de la Conférence (CNC), et les horaires des navettes seront communiqués dans ces hôtels.

DÉJEUNER

Un déjeuner buffet sera offert à l'ensemble des délégués les 15 et 16 septembre 2023 au CNC.

RÉCEPTION ET ÉVÉNEMENTS

La réception offerte par le Président de l'Assemblée nationale du Viet Nam aura lieu au JW Marriott Hotel Hanoi le 14 septembre 2023 à 18 h 30.

Le séminaire intitulé *Renforcer les compétences numériques des jeunes : le cas du Viet Nam* se tiendra à l'Assemblée nationale le 14 septembre 2023 de 14 h 00 à 16 h 30.

L'exposition sur l'innovation et les produits OCOP aura lieu au Centre national des congrès (CNC) le 14 septembre 2023 à 17 h 30.

Un spectacle de musique et de danse en direct aura lieu dans la salle de théâtre du CNC le 16 septembre 2023 à 19 heures.

Une visite culturelle d'une journée dans la baie d'Ha Long est prévue le 17 septembre 2023.

Des précisions seront fournies en temps utile.

AGENT DE LIAISON

Un agent de liaison sera affecté à chaque délégation afin de faciliter la communication avec l'hôte.

INFORMATIONS MÉDICALES ET SANITAIRES

Un service de premiers soins sera disponible dans les hôtels, sur le lieu de la Conférence et dans les lieux où se déroulent les événements officiels.

L'infirmerie est située dans la salle 186 au premier étage du CNC et sera ouverte de 9 h à 18 h les 15 et 16 septembre 2023.

SÉCURITÉ

Toutes les mesures nécessaires seront prises pour assurer la sécurité de l'ensemble des délégués à la Conférence et des activités prévues à cet effet. Les participants sont tenus de porter en permanence leur badge d'identification de manière visible lors des événements officiels. Toute perte de badge doit être immédiatement signalée à l'hôte.

BUREAU D'INSCRIPTION ET D'INFORMATION

Tous les délégués sont priés de s'inscrire auprès du secrétariat. Le bureau d'inscription et d'information est situé dans le hall d'entrée du CNC.

BUREAU DU SECRÉTARIAT

Le bureau du secrétariat de la Conférence est situé dans la salle 207A du CNC et sera ouvert le 14 septembre 2023, de 8 h 00 à 21 h 00.

INTERNET, IMPRESSION ET PHOTOCOPIES

Un accès à Internet sans fil est mis à disposition dans la salle plénière de la conférence. Le matériel de bureau et les services Internet sont disponibles aux centres d'affaires des hôtels et dans le bureau du secrétariat. Les délégués prennent en charge les dépenses occasionnées aux centres d'affaires des hôtels.

Des services d'impression et de photocopie sont disponibles gratuitement et en quantité limitée au CNC. Il est vivement recommandé aux délégués d'envisager des options dématérialisées avant d'utiliser ces services.

CLIMAT

En septembre, la température minimale moyenne à Hanoï est de 31 °C, et la température maximale moyenne dans la journée de 34 °C.

CHANGE

La monnaie nationale du Viet Nam est le dong (dong vietnamien = VND), et en juillet 2023, le taux de change varie entre 23 500 et 23 600 VND pour 1 USD. Bien que les banques et les bureaux de change vietnamiens traitent pratiquement toutes les devises, il est recommandé de se munir de billets ou de chèques de voyage dans les principales devises. La plupart des cartes de crédit (Visa, Mastercard et American Express) sont largement acceptées.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'indicatif pays du Viet Nam est +84, et l'indicatif local de Hanoï est 024. Lorsque vous composez l'indicatif du pays, omettez le 0 (zéro) et ajoutez le numéro de téléphone : +84 24 + numéro de téléphone. Pour les appels internationaux, utilisez le format 00 + indicatif du pays + indicatif régional +

numéro de téléphone.

Des services téléphoniques sont disponibles dans les hôtels. Il est possible de se procurer des cartes SIM prépayées pour téléphone mobile dans les hôtels et les magasins de téléphonie mobile locaux (une photo d'identité ou un passeport en cours de validité sont nécessaires pour l'activation).

FUSEAU HORAIRE

Le Viet Nam se trouve dans le fuseau horaire GMT+7.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Au Viet Nam, les numéros de téléphone d'urgence sont les suivants :

- Services d'ambulance : 115
- Police : 113

NEUVIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DES JEUNES PARLEMENTAIRES DE L'UIP

15-17 septembre 2023, Hanoï (Viet Nam)

SECTION A : DÉTAILS DU VOYAGE

Veillez remplir ce formulaire et l'envoyer à l'hôte et à l'Union interparlementaire
au plus tard le 30 août 2023 aux adresses suivantes :

postbox@ipu.org - Gcyp9vn@gmail.com

DÉLÉGATION : (pays / organisation)

A. Coordonnées

Prénom		Deuxième prénom		Nom de famille	
Tél.		Fax		Courriel	
Département		Fonction		Rattachement	
Adresse postale					
Ville / État		Code postal		Pays	

B. Informations relatives aux participants

Nom (Mme / M.)	Fonction		Date	Heure	N° de vol	Provenance / destination
1.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
2.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
3.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
4.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
5.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
6.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				
7.		Point d'entrée				
		Arrivée				

		Départ				
		Point de sortie				
8.		Point d'entrée				
		Arrivée				
		Départ				
		Point de sortie				

SECTION B : INSCRIPTION POUR LES CABINES D'INTERPRÉTATION

DÉLÉGATION : (pays / organisation)

Coordonnées

Prénom		Deuxième prénom		Nom de famille	
Tél.		Fax		Courriel	
Département		Fonction		Rattachement	
Adresse postale					
Ville / État		Code postal		Pays	

Date	Jour / mois	Heure	Hh / mm-hh / mm
Date	Jour / mois	Heure	Hh / mm-hh / mm
Date	Jour / mois	Heure	Hh / mm-hh / mm

- Note : ces cabines seront attribuées dans l'ordre de réception des demandes, et le paiement devra être effectué directement auprès du fournisseur (CNC)